

Fribourg, le 2 avril 2019

Communiqué de presse

—

Trophées PME 2019 de l'Agglomération de Fribourg : c'est parti !

L'Agglomération de Fribourg lance aujourd'hui la nouvelle édition du concours Trophées PME qui vise à faire connaître et à récompenser les entreprises dynamiques et créatives qui enrichissent le tissu économique régional. Toutes les entreprises établies sur le territoire de l'Agglomération de Fribourg peuvent faire parvenir leurs dossiers de candidature jusqu'au 24 mai 2019.

Avec cette deuxième édition du concours Trophées PME, organisé tous les deux ans, l'Agglomération de Fribourg affiche sa volonté de soutenir et promouvoir le développement des entreprises et la création d'emplois dans la région.

Deux catégories et deux prix à décerner

Deux prix seront distribués : le Prix PME et le Prix Entreprise artisanale. La valeur totale des prix s'élève à CHF 30'000.-. Elle inclut une présence médiatique dont profiteront les entreprises finalistes et lauréates, comme suit :

- Prix PME : CHF 10'000.-
- Prix Entreprise artisanale : CHF 10'000.-
- Une large couverture médiatique (vidéos publicitaires, sites internet, dossiers de presse) d'une valeur estimée à CHF 10'000.-

Le jury est principalement formé de personnalités des milieux économiques et politiques. Il est composé de représentants du Comité d'agglomération et de nos partenaires principaux. Le jury compte en outre des représentants de l'Union Patronale du canton de Fribourg, la Chambre de commerce et d'industrie Fribourg, la Promotion économique du Canton de Fribourg ainsi que la Haute école de gestion de Fribourg.

Participez maintenant sous : www.trophees-pme.ch

Toutes les entreprises établies sur le territoire de l'Agglomération de Fribourg peuvent participer au concours, y compris les entreprises artisanales. Les dossiers de candidature peuvent être déposés dès maintenant et jusqu'au 24 mai 2019, sur le site internet www.trophees-pme.ch ou par la poste à l'adresse de l'Agglomération de Fribourg, à l'attention de sa Promotion économique.

Les dossiers de candidature des entreprises sont évalués par le jury sur la base des critères suivants :

- Dynamisme
- Force créative
- Pérennité et durabilité
- Ancrage régional

La cérémonie de remise des prix aura lieu le 13 novembre 2019. Ce sera une occasion de mettre en lumière les entreprises exemplaires et de leur permettre de bénéficier d'une reconnaissance officielle des efforts consentis.

Renseignements complémentaires :

Comité d'agglomération de Fribourg

- René Schneuwly, Président du Comité

T : 026 322 11 56

- M. Pierre-Olivier Nobs, membre du Comité de l'Agglomération et président du jury du concours

T : 079 752 22 16

- Mme Snežana Peiry, responsable de la Promotion économique de l'Agglomération de Fribourg

T : 026 347 21 06

Trophées PME de l'Agglomération de Fribourg

Partant du constat que 41% des emplois du canton sont basés sur son territoire, l'Agglomération de Fribourg porte ce concours dans le but de valoriser les entreprises dynamiques et de renforcer le tissu économique régional.

Le prix Trophées PME est organisé par la Promotion économique de l'Agglomération de Fribourg, avec le soutien des partenaires principaux suivants : La Mobilière, la Banque Valiant, Mazars et les TPF. Le concours Trophées PME est également soutenu par l'Union Patronale du canton de Fribourg ainsi que la Chambre de commerce et d'industrie Fribourg. Le jury du concours est principalement formé des représentants des organisations précitées.

Les partenaires média du concours sont les suivants : La Liberté, Freiburger Nachrichten, Radio Fribourg / Freiburg et La Télé.

Plus d'informations sous : www.trophees-pme.ch